



FRANCE-ÉGYPTÉ : DE NOUVELLES PERSPECTIVES DE COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Égypte au Caire, à Alexandrie et à Louxor

20 au 26 mars 2017

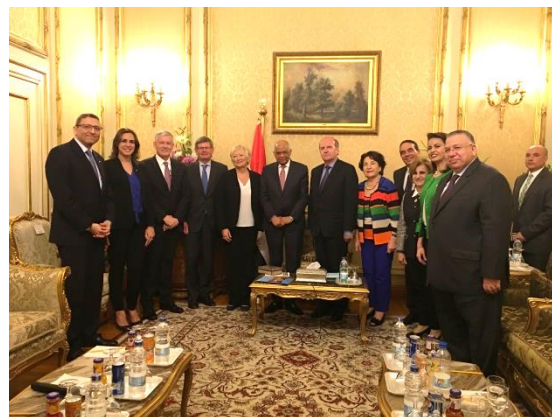
Du 20 au 26 mars 2017, une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Égypte, conduite par Mme Catherine Morin-Desailly, présidente, et composée de MM. Jean-Yves Leconte, secrétaire, Daniel Laurent et Philippe Bonnecarrère, membres du groupe, s'est rendue en Égypte, à l'invitation du président du groupe d'amitié Égypte-France, M. Ayman Aboul Ela. Mme Christiane Kammermann, vice-présidente du groupe d'amitié, s'était jointe à la délégation.

I. La relance de la coopération parlementaire après plusieurs années d'interruption

Après plusieurs années de vacance du parlement suite aux révolutions intervenues en Égypte depuis 2011, il s'agissait en premier lieu de **concrétiser la relation bilatérale entre le Sénat français et le Parlement égyptien**, dans le prolongement des deux visites présidentielles (août 2015 et avril 2016) et de celle du Président du Sénat, M. Gérard Larcher, qu'une délégation du groupe d'amitié avait accompagné début novembre 2016.

Le groupe d'amitié souhaitait également approfondir sa connaissance des défis auxquels doit faire face l'Égypte et étudier les enjeux liés au projet de décentralisation en cours, en se rendant à Alexandrie et Louxor, pour s'entretenir en particulier avec les gouverneurs MM. Mohamed Ali Sultan et le Dr. Mohamed Zayed Badr.

Au parlement, les sénateurs ont rencontré le président Ali Abdel Aal, M. Ahmed el-Sigini, président de la commission de l'Administration locale, et leurs homologues du groupe d'amitié Égypte-France présidé par M. Ayman Aboul Ela.



Audience avec le président Ali Abdel Aal et les membres du groupe d'amitié Égypte-France

Le 26 mars, lors de l'audience accordée par le président Ali Abdel Aal, en présence du premier vice-président du parlement et de quatre députés du groupe d'amitié Égypte-France, il a été rappelé que le Parlement égyptien, désormais monocaméral depuis la réforme constitutionnelle de 2014, fêtait son 150^e anniversaire : c'est la plus ancienne chambre parlementaire dans le monde arabe. Son fonctionnement s'apparente à celui du Parlement français s'agissant de l'élaboration de la loi et de sa relation au gouvernement. Sur les 596 députés élus (120 au scrutin de liste majoritaire dans quatre grandes circonscriptions, 448 au scrutin majoritaire uninominal) ou nommés par le président de la République (28 députés), en janvier 2016 pour 5 ans, on compte 87 femmes, 40 coptes et 100 députés de moins de 45 ans.

Également au menu des discussions avec les députés : le projet de réforme de l'administration locale de l'Égypte. Il prévoit le transfert de nombreuses compétences aux gouvernorats et aux localités, la création d'assemblées élues et l'autonomie des budgets à l'échelon local.

Le président de la commission compétente, M. Ahmed el-Sigini, a souligné le défi que représente la décentralisation pour son pays, expliquant qu'elle ne pourrait être mise en place que progressivement afin de maîtriser les risques de corruption ou de féodalisation y afférents. À cet égard, il a été indiqué que l'élection des gouverneurs (actuellement nommés par le président) fait débat et que celle des conseils locaux n'interviendrait certainement pas avant 2018, année de l'élection présidentielle. Les présidents des deux groupes d'amitié sont convenus que cette réforme pourrait faire l'objet d'un atelier d'échanges interparlementaires lors de leur prochaine rencontre à Paris.

Autres sujets abordés : la récente loi votée sur les ONG, en attente de promulgation et qui pourrait subir des modifications, la coopération dans le domaine de l'économie, de l'éducation et de la défense, mais aussi la situation des jeunes de moins de 40 ans (60 % de la population) ou encore la place des femmes dans la société.

II. Des défis démographiques, économiques et sociaux de grande ampleur

La délégation a également eu un long entretien avec le président de la République, M. Abdel Fatah Al-Sissi, au cours duquel a été soulignée l'excellence des relations avec la France.



Audience avec le Président Abdel Fatah Al-Sissi

A – Le défi démographique

L'entretien a été l'occasion d'appréhender les multiples défis en particulier économiques et sociaux, auxquels doit faire face l'Égypte aujourd'hui, du fait notamment de la très **forte croissance démographique** de la population égyptienne (+2,5 millions d'habitants par an). À ce sujet, le président a indiqué vouloir mettre en œuvre une politique de **régulation des naissances**, alors que ses prédécesseurs ont toujours échoué, du fait des traditions sociales et religieuses.

Il s'est dit très préoccupé par l'avenir de la **jeunesse égyptienne**. Représentant près de 60 % de la population, les moins de 40 ans sont fortement affectés par le chômage. Le président a émis le vœu qu'ils s'engagent politiquement, rappelant qu'il a d'ailleurs fait le choix de nommer un certain nombre de jeunes au parlement et dans les conseils locaux.

B – Des réformes économiques courageuses pour attirer les investisseurs étrangers

Pour répondre aux défis de la forte croissance démographique, mais aussi pour attirer de nouveaux investisseurs en Égypte, le pays a engagé des **réformes économiques ambitieuses**, certaines d'entre elles suivant les préconisations du Fonds monétaire international et conditionnant son soutien : forte dévaluation de la livre égyptienne (qui a perdu près de 50 % de sa valeur), réduction progressive des subventions sur les carburants et l'énergie, extension des surfaces agricoles d'1,5 million d'hectares et développement des infrastructures.

Afin d'attirer en particulier les investisseurs français et européens, le président a rappelé les réformes mises en œuvre pour **améliorer le climat des affaires**, incitant les entreprises françaises à participer au développement des infrastructures en Égypte, en particulier dans la nouvelle zone industrielle du Canal de Suez, mais aussi dans le domaine de l'assainissement, de l'irrigation agricole, de l'énergie, des infrastructures routières et des transports.

En réponse au Président Al-Sissi qui appelait de ses vœux un partenariat économique renforcé avec la France, la présidente a confirmé l'engagement du groupe d'amitié en ce sens, évoquant le colloque organisé au Sénat en partenariat avec Business France, le 20 février dernier, et la rencontre de représentants de grands groupes français au Caire. La sénatrice a dit avoir perçu une réelle confiance des entreprises françaises et leur intérêt pour ce grand pays qui compte plus de 90 millions d'habitants et devrait offrir à moyen ou long terme de belles opportunités.

À cet égard, lors des **entretiens avec les gouverneurs d'Alexandrie et de Louxor**, Mme Morin-Desailly a évoqué la possibilité d'un développement de partenariats entre certaines grandes régions françaises volontaires et des gouvernorats égyptiens. Dans de nombreux domaines, la France a une réelle expertise à offrir : la santé, le développement urbain et les *Smart Cities*, le traitement de l'eau, les transports, l'environnement ou encore les énergies renouvelables.

C – La stabilisation politique et la sécurité, conditions du redémarrage de l'activité économique et du tourisme

Pour attirer de nouveaux investisseurs, un des enjeux majeurs est celui de la **sécurité**. La délégation a pu constater que tout est mis en œuvre pour garantir la sécurité dans le pays. La France et l'Égypte ont d'ailleurs dans ce domaine et dans celui de la défense, une coopération qui s'est renforcée et dont le Président Al-Sissi s'est dit pleinement satisfait.

Le sentiment de sécurité conditionne aussi la **reprise de l'activité du tourisme**. Les attaques terroristes ont fortement affecté ce secteur, qui faisait vivre environ 6 millions de personnes et représentait, en 2010, environ 12 milliards de dollars.

On assisterait dans ce domaine à un redémarrage encourageant, selon le ministre des Antiquités, M. Khaled El-Enany, rencontré par la délégation. Les récentes découvertes archéologiques, qui suscitent un grand intérêt partout dans le monde, pourraient y contribuer et constituer le moteur de la reprise du tourisme européen en particulier, la motivation pour venir en Égypte étant principalement culturelle.

La délégation sénatoriale a d'ailleurs visité les sites archéologiques de Louxor et de Karnak, qui bénéficient de soutiens financiers de la France et de l'expertise française dans le domaine archéologique. Elle a notamment découvert en avant-première, avec le ministre des Antiquités, le colosse reconstitué à l'entrée du Temple de Louxor, et à Karnak, un temple dédié à Osiris, dont la restauration a été entièrement financée par un mécène privé français, avec l'aide de l'équipe archéologique du Centre d'études franco-égyptien des temples de Karnak.



Visite à Karnak avec Mme Brigitte Guichard, mécène, le Dr Christophe Thiers, directeur d'études au CNRS et co-directeur du Centre d'études franco-égyptien des temples de Karnak et Mme Marie-Christine Gerber, consule honoraire à Louxor

III. Conflits régionaux et lutte contre le terrorisme : une coopération indispensable

A – Une coopération franco-égyptienne renforcée dans la lutte contre le terrorisme

Lors de l'entretien avec la délégation, le Président Al-Sissi a remercié du soutien sans faille de la France, en particulier dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Reconnaisant l'expertise de la France sur le plan technique et militaire, il a souhaité le développement de coopérations dans ce domaine.

Il a également émis le vœu que la France puisse relayer « *la voix de l'Égypte en Europe* », souhaitant que l'attitude de l'Égypte vis-à-vis des groupes terroristes soit mieux comprise, et faisant valoir que son pays s'efforce de trouver un équilibre entre le respect des libertés et des droits de l'homme et l'impérieuse nécessité d'assurer la sécurité des Égyptiens.

En réponse à une question des sénateurs sur la situation des chrétiens coptes en Égypte, le président a redit son engagement à assurer leur protection mais aussi à favoriser leur accession à des postes de responsabilité, estimant qu'ils sont des « *citoyens à part entière* ».



Hommage de la délégation aux victimes des attentats terroristes dans l'église copte Saint-Pierre-et-Saint-Paul (26 mars 2017)

Avant de rentrer à Paris, les sénateurs ont d'ailleurs tenu à exprimer leur solidarité face au terrorisme islamiste en se rendant à l'église copte Saint-Pierre-et-Saint-Paul du Caire, où l'explosion d'une bombe avait fait 27 morts le 11 décembre dernier. La délégation a observé **un moment de recueillement pour toutes les victimes des attentats terroristes d'Égypte**.

B – Le rôle clef de l'Égypte dans la résolution des conflits régionaux

S'agissant de la situation régionale, Mme Catherine Morin-Desailly a réaffirmé que la stabilité de l'Égypte et l'affirmation de son rôle dans la région sont des atouts indispensables pour parvenir à la paix, en particulier en Libye, où elle joue un rôle déterminant.

Au sujet de la Libye, le Président Al-Sissi a une nouvelle fois regretté les ingérences extérieures qui ont conduit à la situation actuelle, appelant de ses vœux une solution politique pour établir un pays stable et réuni. Soutenant l'Armée nationale libyenne (ANL) pour qu'elle joue son rôle et ramène la stabilité, le président égyptien a insisté sur l'importance d'arrêter le flux d'armes et de combattants à destination des extrémistes.

C – Éducation et francophonie : des coopérations déjà dynamiques à intensifier

La délégation a également rencontré M. Tarek Shawki, ministre de l'Éducation, récemment nommé, pour évoquer le développement de l'enseignement du français en Égypte et la prévention de la radicalisation chez les plus jeunes.

En réponse à une question du sénateur Jean-Yves Leconte, le ministre a réitéré l'engagement de son prédécesseur à trouver une solution aux problèmes de financement que connaissent les écoles à programme français – en particulier les écoles confessionnelles – du fait de la dévaluation et du plafonnement de l'augmentation des frais de scolarité. De façon plus large, le ministre a fait valoir la nécessité de revoir les modalités d'action des écoles internationales afin qu'elles s'insèrent davantage dans la communauté éducative égyptienne, notamment *via* des partenariats entre écoles internationales et égyptiennes.

Lors de cet entretien et de la visite à l'Institut français, la délégation a pu mesurer la forte demande d'enseignement du français. Convaincue de l'importance de la présence culturelle et linguistique de la France en Égypte, Mme Catherine Morin-Desailly s'est engagée à relayer le message auprès du gouvernement français.

*

La délégation a appelé de ses vœux la poursuite des échanges engagés avec le Parlement égyptien, conviant ses homologues à se rendre en France en 2018.

Composition de la délégation



Mme Catherine MORIN-DESAILLY

Présidente du groupe
Sénateur de la Seine-Maritime
(UDI-UC)



Mme Christiane KAMMERMANN

Vice-présidente du groupe
Sénateur des Français établis hors de France
(Les Républicains)



M. Jean-Yves LECONTE

Secrétaire du groupe
Sénateur des Français établis hors de France
(Socialiste et républicain)



M. Daniel LAURENT

Secrétaire du groupe
Sénateur de la Charente-Maritime
(Les Républicains)



M. Philippe BONNECARRÈRE

Membre du groupe
Sénateur du Tarn
(UDI-UC)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_617.html